



SILENCE
ON ARME

L'OMERTA DE LA FRANCE SUR SES VENTES D'ARMES

AMNESTY
INTERNATIONAL 

LE QUIZZ

QUESTION 1



**Quels sont les 3 plus
gros exportateurs
d'armes dans le monde ?**



1. USA (36%)
2. Russie (21%)
3. France (6,8%)*

Parmi les plus gros clients de la France sur la période 2009-2018 : l'Arabie saoudite, l'Egypte, les Emirats arabes unis**

* Données SIPRI 2019

** Données rapport annuel au Parlement 2019



QUESTION 2



**Combien d'emplois
l'industrie de
l'armement
représente-t-elle en
France ?**



200 000 emplois directs en France
dont **40 000** emplois à l'exportation.



QUESTION 3



Selon vous, qu'est ce que le TCA ?



RÉPONSE 3

Le Traité sur le commerce des armes, adopté en 2013 par les Nations Unies. Il interdit aux signataires de vendre des armes aux pays où elles pourraient participer à une atteinte aux droits humains.

La France a signé ce Traité en 2013 et l'a ratifié en 2014.

Pourtant, en 2015, la France conclut avec l'Égypte, pays qui connaît une répression civile sanglante, un contrat pour 5,3 milliards d'euros de vente d'armes. Entre 2015 et 2016, la vente d'armes à ce pays a augmenté de 185%. Aujourd'hui l'Égypte, toujours au cœur de la crise, est le second client de la France.

La France vend également des armes utilisées dans la guerre au Yémen...



QUESTION 4



**La guerre au Yémen
implique :**

- L'Égypte ?**
- L'Arabie Saoudite ?**
- Le Koweït ?**



Les 3.

Les acteurs impliqués directement dans la guerre au Yémen sont l'insurrection Houthis, d'orientation chiite, et une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite comprenant à l'origine 9 pays arabes et sunnites: Egypte, Maroc, Jordanie, Soudan, Emirats arabes unis, Koweït, Qatar et Bahreïn.

Cette guerre, dont le bilan humain est difficilement quantifiable faute de mesures fiables (l'organisation indépendante Acled avance le chiffre de plus de 70 000 morts depuis 2016 jusqu'à avril 2019), a été qualifiée de « pire catastrophe humanitaire au monde » par les Nations Unies.



QUESTION 5



Florence Parly, a affirmé le 20 janvier 2019, dans une interview à France Inter, ne pas avoir « connaissance du fait que des armes (françaises) soient utilisées directement dans le conflit au Yémen. »

Cette affirmation est:

- **Vraie ?**
- **Fausse ?**



Selon le document confidentiel intitulé "Yémen - Situation sécuritaire" (25 septembre 2018) transmis au chef de l'État Emmanuel Macron mais aussi à la ministre des Armées Florence Parly et révélé par le média Disclose, des armes françaises vendues à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis sont bien utilisées dans la guerre que mènent les deux pays au Yémen, contre les rebelles Houthis, une minorité chiite soutenue par l'Iran.

Dans cette note, le renseignement militaire français établit une liste détaillée de l'armement fourni aux Saoudiens et aux Émiriens qui serait impliqué dans le conflit (Chars Leclerc, obus flèche, Mirage 2000-9, radars Cobra, blindés Aravis, hélicoptères Cougar et Dauphin, frégates de classe Makkah, corvettes lance-missiles de classe Baynunah ou canons Caesar).



QUESTION 6



Les canons Caesar sont :

- a. Un appareil photo
- b. Des statues de Jules Caesar
- c . Un véhicule blindé



C'est un camion équipé d'un système d'artillerie de 155 mm employé par l'armée française.

Il est conçu et fabriqué par Nexter Systems à Bourges et à Roanne en France.



QUESTION 7



Que sont le Bahri Yanbu et le Bahri Tabuk et quel lien avec les canons Caesar?



RÉPONSE 7

Le Bahri Yanbu est un cargo saoudien, supposé embarquer les 9-10 mai 2019 des armes françaises au Havre à destination de l'Arabie saoudite. La mobilisation des dockers du port, de la société civile et de certains députés, a empêché le navire de charger les armes.

Quelques semaines plus tard, le cargo Bahri Tabuk, devait transiter par Fos sur Mer fin mai dans le sud de la France avec la crainte qu'ils embarquent les canons Caesar non chargés au Havre. Le navire transportait des véhicules blindés légers qu'il avait chargé au Canada et destinés à l'Arabie saoudite.



QUESTION 8



Entre mars 2016 et décembre 2018, les canons Caesar ont été utilisés au Yémen pour :

- 2 frappes ?**
- 13 frappes ?**
- 52 frappes ?**



52 frappes.

Entre mars 2016 et décembre 2018, 35 civils sont morts au cours de 52 bombardements localisés dans le champ d'action des canons français.



QUESTION 9



La France affirme que les armes vendues à la coalition sont utilisées à des fins :

- offensives?**
- défensives?**



Défensives. Pourtant....

La Direction du renseignement militaire précise dans le document en question que les 48 canons Caesar déployés le long de la frontière avec le Yémen "appuient les troupes loyalistes, épaulées par les forces armées saoudiennes, dans leur progression en territoire yéménite".

Cela signifie que les tirs de canons français ouvrent la voie pour les blindés et les chars saoudiens déployés au Yémen.



QUESTION 10



En France, quel organe politique exerce un contrôle effectif sur le commerce des Armes ?



RÉPONSE 10

Il existe une tradition en France : la vente d'armes est du seul ressort du pouvoir exécutif. Trois ministères sont concernés : Affaires étrangères, Armées et finance. In fine, c'est le Premier ministre qui délivre les autorisations d'exportations.

Il n'y a pas de tradition d'implication du Parlement alors qu'il a les moyens de peser sur les transferts en cours au moins dans le cadre d'un contrôle a posteriori. En effet, le Parlement est un vrai contre-pouvoir sur la question et les parlementaires sont en mesure de demander de la transparence.

Tous les ans, le ministère des Armées publie le rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France pour l'année écoulée (le 1er juin) - un rapport lacunaire présenté en retard aux parlementaires.



// LE CONSTAT

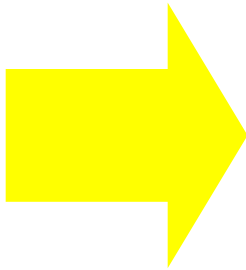
- **manque de transparence** relatif aux données sur les transferts d'armes délivrées par le gouvernement
- **manque de transparence** sur le processus interministériel conduisant à autoriser ou refuser des transferts d'armes
- **absence de tout contrôle** du Parlement en matière de ventes d'armes de quelque sorte que ce soit

Conclusion : il est impossible d'examiner la conduite du gouvernement et donc de s'assurer que la France respecte ses engagements internationaux consistant à ce qu'aucune armes française ne puissent contribuer à des atrocités.



// NOS REVENDICATIONS

- Que la France respecte ses engagements internationaux



Plus de transparence sur la vente d'armes
Un meilleur contrôle de ce commerce

- Que le sujet devienne un enjeu du débat démocratique et un sujet pour les citoyens français

Comme le montre l'action des dockers du Havre, la mobilisation des citoyens est primordiale pour parvenir à ces objectifs, votre voix compte !
Mobilisez-vous avec Amnesty !

